

Séance d'ouverture du Conseil suisse des aînés (CSA)

Casino Berne, 26 novembre 2001

Message de Madame Ruth Dreifuss, Conseillère fédérale

Als er siebzig war und war gebrechlich
Drängte es den Lehrer doch nach Ruh.
Denn die Güte war im Lande wieder einmal schwächlich
Und die Bosheit nahm an Kräften wieder einmal zu.
Und er gürtete den Schuh.

La ballade de Bertolt Brecht débute sur un adieu. Celui du philosophe Lao Tse qui se prépare à partir en voyage et de tourner le dos à l'incurie régnant dans son pays. Vous, Mesdames et Messieurs les Seniors, vous vous apprêtez également à faire un voyage. Mais vous n'avez pas l'intention de faire vos adieux; bien au contraire, vous entendez unir vos forces grâce au Conseil des Aînés et continuer de la sorte à participer activement à la destinée de notre société.

Dans la ballade, Laotse, au moment de passer la frontière, est pressé par un douanier d'écrire un livre contenant ses enseignements. Ce texte est le dernier cadeau du maître à ses concitoyens. Pour votre part, le cadeau que vous transmettez aux générations futures ne prendra pas la forme d'un livre (dans la ballade de Brecht, il s'agit en fait du Tao te King). Vous créez un forum qui, je l'espère, ne cessera de se développer et saura - en tant qu'instrument démocratique - déployer ses effets à long terme.

Comprenez-moi bien! Je trouve tout à fait légitime que le Maître, âgé de 70 ans, aspire au repos et n'ait plus à se soucier de chaque petit détail de la vie quotidienne. Mais je pense aussi qu'il a encore - comme tout un chacun dans la société - des responsabilités à assumer et qu'en outre, il serait fort regrettable que sa sagesse, son expérience et ses connaissances soient irrémédiablement perdues.

Le Conseil des aînés veut en premier lieu offrir une plate-forme permettant de débattre des besoins et des intérêts des membres plus âgés de notre société. Il ne s'agit pas du premier organisme qui traite des questions liées à la vieillesse. Outre la Commission fédérale AVS/AI et la Commission fédérale pour la prévoyance professionnelle, il existe plusieurs institutions privées importantes dans ce domaine. Ce qui distingue le Conseil des aînés de toutes ces organisations, c'est qu'il est exclusivement composé de personnes directement concernées et qu'il s'occupe de questions générales touchant la vieillesse, et non d'un aspect en particulier. Je me réjouis que la collaboration des deux grandes organisations, l'ASAR (Association suisse des aînés et des rentiers) et la FARES (Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse), ait conduit à la constitution de ce Conseil.

On ne peut pas plus parler des vieux en général que des jeunes dans leur ensemble. Ce ne sont pas des catégories homogènes. Il est donc judicieux que des forces politiques d'horizons divers se rencontrent et manifestent leur volonté d'aller de l'avant ensemble. Même s'ils font partie d'une même génération et partagent en principe des préoccupations similaires, il est possible que des opinions politiques différentes s'affrontent vu la diversité des situations de vie et des conceptions du monde (*Weltanschauungen*). Il faut donc des personnalités prêtes à

sortir des sentiers battus pour atteindre l'objectif essentiel, à savoir une collaboration des plus fructueuses. C'est ce qui a permis au Conseil suisse des aînés de naître. Des membres des deux grandes associations, l'ASAR et la FARES, se sont réunis, ont travaillé en étroite collaboration durant plusieurs mois et peuvent aujourd'hui se réjouir du beau résultat de leurs efforts. Un travail de persuasion considérable a été nécessaire dans les deux associations faitières pour aboutir à une adhésion claire aux structures du Conseil suisse des aînés.

Il est parfaitement légitime que les aînés s'organisent pour défendre leurs intérêts et exprimer leurs besoins. Il me paraît également essentiel qu'une telle fonction ne soit pas occupée uniquement par des experts, mais par les personnes directement concernées. Les aînés forment un élément important de notre société. Une personne sur six environ appartient à la génération AVS. Même si une majorité d'entre vous n'est plus impliquée dans la vie professionnelle, elle n'en accomplit pas moins des tâches capitales au sein de notre société. L'Année internationale des bénévoles, proclamée par l'ONU, a mis l'accent sur des travaux de volontariat impossibles à chiffrer et très souvent effectués par des personnes à la retraite. Au sein de la famille, ce sont avant tout les femmes qui apportent l'aide et les soins utiles aux autres membres de la famille. Elles sont irremplaçables et veillent à la cohésion sociale. Je suis heureuse de constater que ce sont également les femmes qui, au sein du Conseil des aînés, donnent de plus en plus le ton.

L'objectif de vos travaux n'est pas de créer des privilèges en faveur des aînés, mais de leur permettre de se faire entendre et de rendre la société toute entière plus humaine. Il est, en effet, nécessaire de trouver des solutions tenant compte au mieux de la situation de toutes les classes d'âge. La solidarité à sens unique n'existe pas, elle ne peut être que réciproque. Il ne faut pas oublier que les jeunes et les générations intermédiaires sont aussi confrontés à de durs problèmes pour assurer leur existence. Les places de travail ne sont malheureusement pas aussi sûres que le havre de sécurité qu'est l'AVS. A l'heure actuelle, la pauvreté menace surtout les familles monoparentales ainsi que celles à bas revenus. Bon nombre d'étrangers vivant en Suisse n'ont pas une situation enviable et ont besoin de notre soutien. Le terrain de la solidarité ne s'arrête pas aux frontières de la Suisse. En effet, l'homme moderne est bien souvent confronté à des problèmes qui ne peuvent plus être résolus à l'échelon régional, mais exigent des stratégies et des réponses globales. J'espère donc que lors de la votation sur l'ONU, en mars 2002, les aînés manifesteront aussi leur solidarité, de sorte que l'engagement de notre pays dans le concert des Nations soit aussi le leur.

La solidarité ne connaît pas de frontières; ni l'âge ni la géographie ne doit lui faire obstacle. C'est pourquoi, il est extrêmement important que les aînés ne s'investissent pas uniquement pour l'AVS, mais déploient la même énergie en faveur de l'assurance-maternité, de l'instauration d'un système de prestations complémentaires pour les familles et d'une politique étrangère solidaire. Sur ces questions, le Conseil des aînés peut accomplir un précieux travail de sensibilisation.

Pour terminer, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont contribué à la constitution du Conseil des aînés. En qualité de Présidente de l'Assemblée de fondation de Pro Senectute, je suis heureuse de savoir que le Centre de gestion et d'action gérontologique de Pro Senectute Suisse vous offre un bon soutien logistique, indispensable pour assurer la continuité de vos travaux. Pierre Aeby, de Pro Senectute, est le meilleur garant d'une telle réussite. Le contact avec l'administration me paraît également important. Le nouveau service pour les questions

de la vieillesse, à l'Office fédéral des assurances sociales, vous aidera dans toute la mesure de ses moyens, mais il va de soi que l'indépendance du Conseil des aînés sera pleinement garantie.

Je suivrai vos travaux avec intérêt et je mettrai tout en oeuvre, dans le cadre de mes possibilités de Cheffe de département et de Conseillère fédérale, pour faire valoir vos préoccupations légitimes et contribuer à leur réalisation.

„... on doit d'abord ravir sa sagesse au sage,“ résume Bertold Brecht à la fin de sa ballade. Vous, vous êtes disposés à offrir votre sagesse et votre expérience, afin qu'elles servent à la collectivité. Merci.